

L'Observatoire des mobilités dans les villes ACV 2021

Ont contribué à ce document

- Rollon Mouchel-Blaisot, directeur du programme national Action Cœur de Ville
- Jean Guiony, directeur-adjoint du programme national Action Cœur de Ville
- Elise Migieu, chargée de l'évaluation du programme national Action Cœur de Ville
- Laura Tabuteau, Responsable Secteur public, MyTraffic
- Alexandre Mahé, Data Consultant, MyTraffic
- Rayan Ben Abdessatar, chargé de communication et de valorisation du programme national Action Cœur de Ville

Contact : actioncoeurdeville@anct.gouv.fr

L'ANCT souhaite suivre et évaluer l'impact des actions menées dans les villes du programme « Action Cœur de Ville »

Pour cela, elle a mandaté la société Mytraffic, spécialisée dans les données de flux, pour mettre à disposition pendant 3 ans une série d'indicateurs de flux pertinents et fiables.

Le 7 septembre 2021, lors de la Rencontre nationale ACV, la direction de programme et Mytraffic ont présenté un premier exemple de leurs travaux en analysant la fréquentation piétonne et l'attractivité des 222 centres-villes ACV comparées entre les mois de janvier 2020 et 2021.

Une nouvelle étape est franchie avec « L'Observatoire des mobilités dans les centres-villes ACV – 2021 ». Cet Observatoire porte sur l'analyse des flux piétons d'août 2020 à août 2021 dans les 222 centres-villes ACV. Il comprendra des données actualisées de manière mensuelle sur des indicateurs de fréquentation simples et permettant de réaliser des comparaisons à l'échelle nationale.

Trois indicateurs sont étudiés :

- Le taux d'attractivité des villes ACV dans leur agglomération
- La fréquentation piétonne mensuelle dans le centre-ville
- La provenance extérieure des visiteurs

Présentation de la méthodologie

A la demande de la direction du programme Action Cœur de Ville, Mytraffic a créé un outil de pilotage pour rendre compte de l'évolution des 3 indicateurs d'attractivité sur les 222 centres-villes ACV :

1. Le taux d'attractivité dans l'agglomération

Part des habitants de l'EPCI (intercommunalité) qui se sont rendus dans le centre-ville au cours du mois. Il est calculé en prenant le nombre d'habitants de l'EPCI venu dans le centre-ville au cours du mois par rapport au nombre total d'habitants de l'EPCI.

2. La fréquentation piétonne mensuelle

Nombre de visites enregistré dans le centre-ville au cours du mois. Une visite est comptabilisée dès lors que la personne est restée au minimum 10 minutes dans la zone. De plus, un visiteur de la zone n'est compté qu'une seule fois par jour.

3. La provenance extérieure à la commune

Part de visiteurs fréquentant le centre-ville de la ville ACV en provenance de tout autre commune de France.

La crise sanitaire, et les restrictions successives qui en ont découlées, ont fortement impacté les déplacements depuis mars 2020. Il était donc important d'avoir accès à des données de flux dans les 222 villes Action Cœur de Ville pour analyser les conséquences en termes de fréquentation suite à cette crise mais plus largement pour identifier l'impact des actions d'attractivité menées depuis le lancement du programme. La réalisation de cet Observatoire revêtait donc un enjeu capital pour mesurer, au fur et à mesure, l'impact des actions de réaménagement urbain sur la fréquentation et l'attractivité des centres-villes des 222 territoires ACV. En effet, les données de flux sont des données à forte valeur ajoutée et très importantes pour faciliter d'une part les choix d'investissement en matière d'aménagement ou d'infrastructure et permettre d'autre part de développer l'attractivité de son territoire.

Notre analyse entre août 2020 et août 2021 a permis de constater que les villes moyennes, bénéficiant d'Action Cœur de Ville, sont de plus en plus attractives, tant au sein qu'à l'extérieur de leur territoire. Ainsi, nous avons pu observer que, malgré les restrictions successives, les centres-villes attirent toujours autant les visiteurs. Des villes ACV comptabilisent jusqu'à 2 millions de visiteurs par mois. En moyenne, 85% des habitants de l'agglomération se rendent au moins une fois par mois dans le centre-ville. On observe ainsi que les villes ACV ont un centre-ville qui joue un rôle très vivant de centralité pour l'ensemble de leur agglomération. Ces constats sont le fruit des projets mis en place dans le cadre du programme depuis 2018 qui visent à développer ou renforcer l'attractivité du centre-ville en portant une action globale à la fois sur le commerce, l'habitat, l'accessibilité mais aussi sur la valorisation du patrimoine et une meilleure qualité des espaces et équipements publics.

Il était aussi intéressant pour nous de comparer la dynamique des villes ACV à la moyenne nationale. Ainsi, si la fréquentation piétonne a logiquement baissé entre 2020 et 2021, la baisse a été d'autant plus forte dans les villes hors programme que dans les centres-villes ACV. De la même manière, nous constatons un taux d'attractivité plus élevé (85%) au sein de l'EPCI que les villes hors programme (41%). Ce sont des résultats positifs et encourageants, notamment sur cette année qui a fortement contraint les dynamiques de flux.

Ainsi, pour la première fois, grâce à cet outil, nous allons pouvoir comprendre et suivre les dynamiques de fréquentation dans les 222 centres-villes ACV. Nous allons également avoir l'opportunité d'évaluer la dynamique du centre-ville et son influence sur toutes les villes comprises dans l'agglomération. Si ce premier rapport de l'Observatoire des mobilités fait état de bons résultats, rien n'est jamais acquis et il sera utile de les analyser année après année pour suivre les évolutions au moment où de nombreuses actions sont engagées.

Enfin, conformément aux objectifs de l'ANCT d'apporter concrètement de l'expertise et de l'ingénierie aux territoires, nous transmettons à chacun des 234 villes ACV un libre accès à ces données. Chaque ville aura ainsi l'opportunité d'analyser ses dynamiques de flux en centre-ville et au sein de leur EPCI, et de mesurer ainsi l'impact de la mise en œuvre, sur la durée, de leur projet.

Rollon Mouchel-Blaisot

**Directeur du programme national
Action Cœur de Ville (ANCT) et
chargé du pilotage
interministériel des ORT**

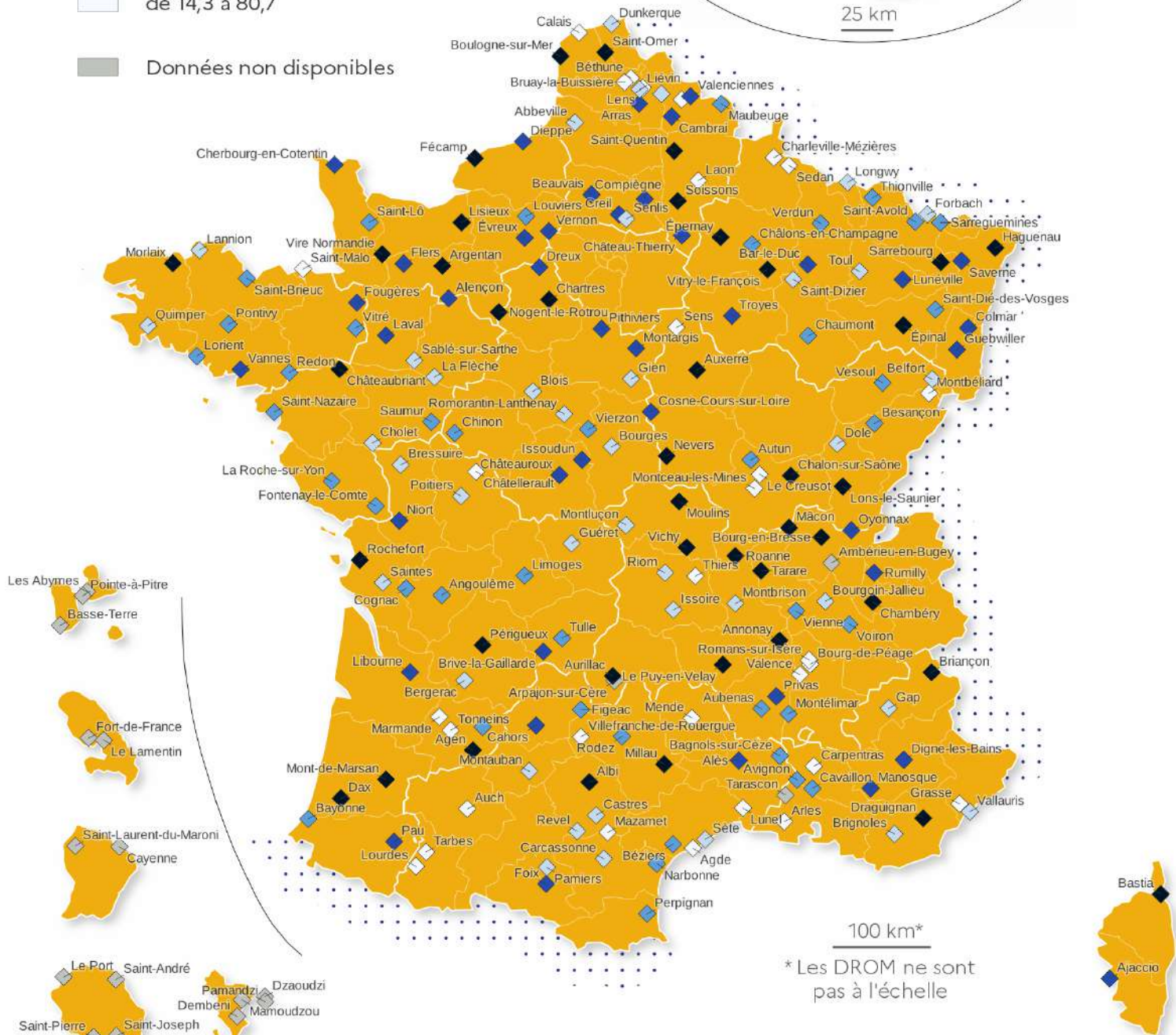
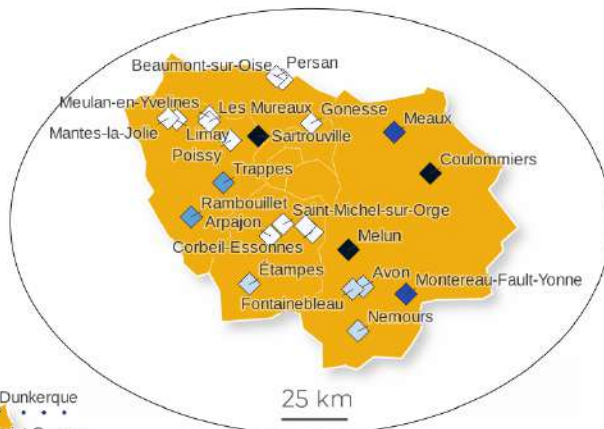
Programme Action Cœur de Ville

Niveau d'attractivité dans l'agglomération

Taux moyen entre septembre 2020 et août 2021 (%)

- de 94,4 à 96,6
- de 92,3 à 94,4
- de 90,0 à 92,3
- de 80,7 à 90,0
- de 14,3 à 80,7
- Données non disponibles

Zoom sur l'Île-de-France



Attractivité des 222 centres-villes ACV au sein de l'intercommunalité



Le taux d'attractivité est mesuré selon la part d'habitants de l'EPCI qui se rend dans le centre-ville de leur ville ACV. C'est une mesure importante pour analyser le rayonnement local des centres-villes ACV.

Principaux chiffres clés

- Les centres-villes ACV bénéficient d'une forte attractivité au sein de l'agglomération : en moyenne, 85% des habitants de l'EPCI se rendent au moins une fois par mois dans le centre de la ville principale. Ce haut niveau d'attractivité est stable entre septembre 2020 et août 2021.
- Les centres-villes hors ACV attirent seulement 41% des habitants de l'agglomération en moyenne entre septembre 2020 et août 2021, soit 44 points de moins que les centres-villes ACV sur la même période.
- 132 villes du programme ont un taux d'attractivité supérieur à 90% dont 11 villes (Bastia, Briançon, Lisieux, Argentan, Tarare, Sète, Boulogne-sur-Mer, Annonay, Draguignan, Roanne et Haguenau) ayant un taux d'attractivité de 96%.
- Si, en région parisienne, les centres-villes ont des taux d'attractivité plus modérés du fait de la proximité avec Paris, le centre-ville de Sartrouville a cependant touché en moyenne 96% des habitants de son EPCI entre septembre 2020 et août 2021.

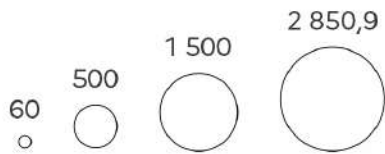
La dynamique de certaines de ces villes ACV se retrouve également dans l'étude de l'évolution du marché immobilier dans les villes ACV. La direction du programme, en partenariat le Conseil Supérieur du Notariat, réalise depuis 2 ans le Baromètre de l'immobilier des villes moyennes 2021 afin de suivre et d'analyser les évolutions des transactions immobilières. Ainsi, il est intéressant de voir une corrélation pour certaines villes entre attractivité de flux et dynamisme des ventes immobilières. En effet, plusieurs des villes présentant un important niveau d'attractivité au sein de leur EPCI, démontrent également une dynamique importante, allant jusqu'à + 100% en termes de volume de vente dans leur centre-ville de 2018 à 2020 (Evreux, Moulins, Autun, Fécamp, Argentan, Roanne...).

Par ailleurs, depuis 2018, l'amélioration de l'offre de logements en centre-ville est un axe principal du programme ACV dans lequel l'Anah et Action Logement accompagnent fortement les politiques locales. Ainsi, Avignon comptabilise 792 logements subventionnés, Perpignan 625, Angoulême 357 et Chambéry 488. Ainsi, avec une offre de logement de meilleure qualité, les villes ACV attirent davantage de population en centre-ville.

Programme Action Cœur de Ville

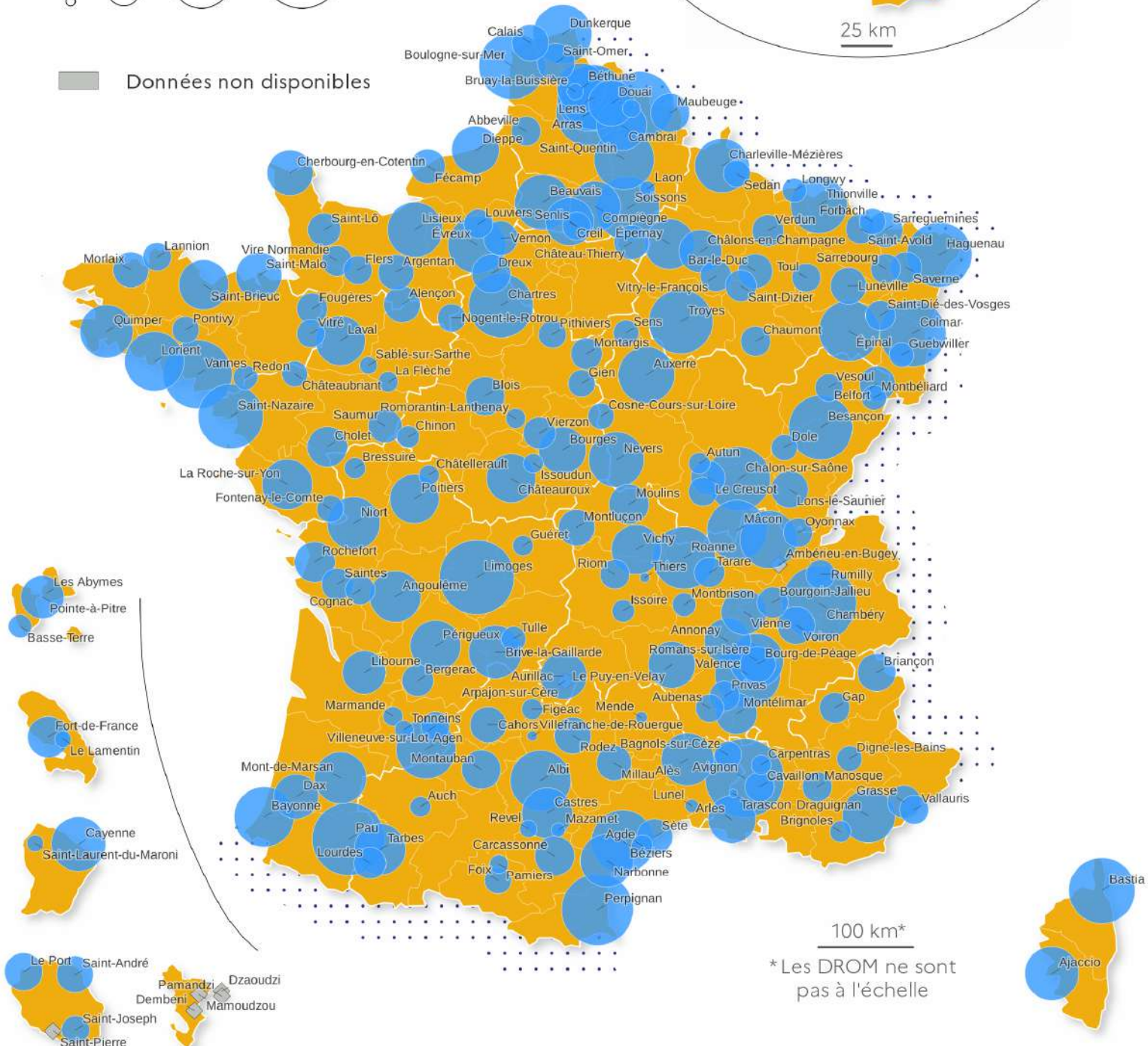
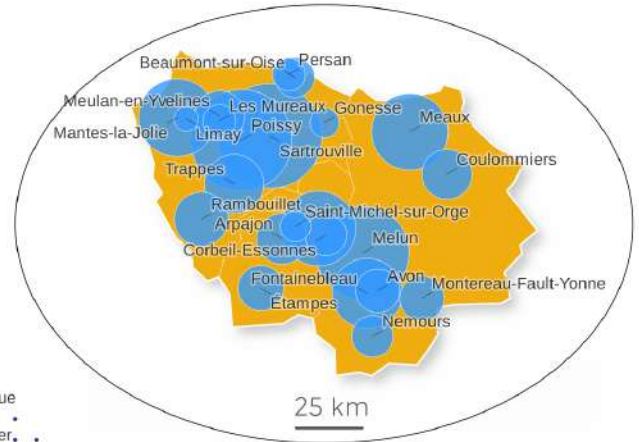
Fréquentation des centres-villes

Nombre de passage de piétons moyen entre septembre 2020 et août 2021 (en milliers)



■ Données non disponibles

Zoom sur l'Île-de-France



Fréquentation piétonne des centres-villes



Comme partout en France, la fréquentation piétonne dans les villes ACV a baissé entre août 2020 et août 2021. Les confinements et couvre-feu mis en place à partir de la rentrée 2020 jusqu'en mai/juin 2021 ont fortement ralenti les mobilités obligeant la population à rester chez elle ou à limiter ses déplacements.

Principaux chiffres clés

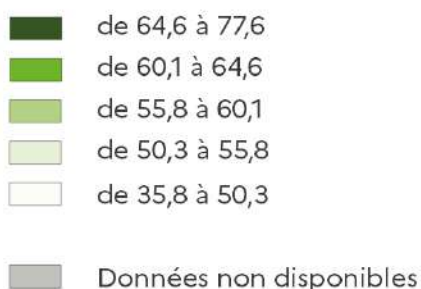
- Les villes ACV ont connu une baisse générale de 9% de leur fréquentation piétonne. Néanmoins, les centres-villes ACV ont mieux résisté comparés aux centres-villes hors ACV puisque ces derniers ont observé une baisse plus importante de leur fréquentation en août 2021 par rapport à août 2020, estimée à plus de 13%.
- L'Île-de-France a été assez impactée par la crise sanitaire en termes de mobilité avec une baisse moyenne de la fréquentation piétonne de 24%. Les centres-villes les plus proches de la capitale (Saint-Michel-sur-Orge, Evry, Corbeil-Essonnes) sont ceux ayant une baisse supérieure. Plus on s'éloigne du centre de Paris, plus les tendances s'améliorent. En effet, les centres-villes ACV les plus éloignés sont parvenus à maintenir des seuils de fréquentation similaires à l'année passée au cours du mois d'août, dont 2 villes pour lesquelles le nombre de visiteurs a augmenté : Fontainebleau (+15%) avec en moyenne de 1 208 900 visiteurs par mois entre septembre 2020 et août 2021, et Mantes-la-Jolie (+1%) avec quant à lui 1 440 600 visiteurs mensuels sur la même période. Les centres-villes ACV restent tout de même très fréquentés. Sept villes comptabilisent plus de 2 millions de passages ; Sartrouville et Poissy en comptent pratiquement 3 millions ! De plus, 66 villes comptent plus de 1 millions de passages par mois. Certaines sont touristiques ou rassemblent de nombreuses personnes lors d'évènements importants (Avignon, Angoulême, Chambéry, Perpignan, Colmar, Bastia, Bayonne, Ajaccio, Arles).
- Les centres-villes ACV situés dans des villes côtières ont particulièrement bien résisté à la crise. Avec environ 1 millions de visiteurs par mois, les villes ACV de bord de mer sont très visitées. Ainsi, Bastia a connu une hausse de fréquentation de 30%, de même que Saint-Malo (+24%), Lorient (+13%) ou encore Vannes (+12%).

L'importante fréquentation constatée dans les villes ACV est le résultat de leurs projets locaux visant à l'attractivité de leur centre-ville. Dans le cadre du programme, on retrouve par exemple à Chambéry des projets sur la réalisation d'un schéma directeur piéton ou l'aménagement de modes doux sur le quai Ravet. A Limoges, un de ses projets ACV porte sur la mise en place d'une navette électrique de centre-ville pour améliorer l'accessibilité des personnes âgées à l'hyper-centre commerçant. La ville de Pau porte une attention particulière sur des projets de logistique urbaine en centre-ville et d'accessibilité cyclable.

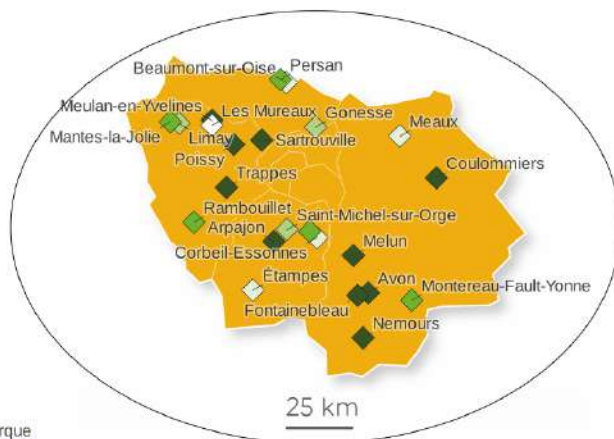
Programme Action Cœur de Ville

Provenance extérieure à la commune

Part de visiteurs fréquentant le périmètre et résidant en-dehors de la commune entre septembre 2020 et août 2021 (%)



Zoom sur l'Île-de-France



100 km*
* Les DROM ne sont pas à l'échelle

La provenance extérieure des visiteurs



Les centres-villes ACV se distinguent par une provenance extérieure très intéressante. Ces données confirment le rôle de centralité et de polarité joué par ces villes dans la structuration d'un territoire, souvent à l'échelle départementale, voire régionale.

Principaux chiffres clés

- En moyenne, plus de la moitié des visiteurs viennent de l'extérieur de la commune. Cette provenance extérieure est d'autant plus intéressante lorsqu'elle est confrontée à celle des centres-villes des villes non ACV. En moyenne, la part de visiteurs extérieurs à la commune a augmenté dans le centre des villes ACV (+2.8 points) en août 2021 comparé à août 2020, alors que les centres-villes hors ACV ont observé une baisse de cette part de visiteurs extérieurs (-0.5 point).
- Cette mesure d'attractivité est particulièrement flagrante dans les régions des Hauts-de-France, de Bretagne, d'Ile-de-France et de Normandie où les proportions sont les plus importantes. Entre 61% et 63% des visiteurs proviennent de l'extérieur de la commune. La proximité de grands axes de circulation à la fois des marchandises et des actifs explique pour partie cette situation mais, plus encore, la présence de grands sites patrimoniaux, d'équipements culturels, touristiques et commerciaux.
- Il ne faut pas négliger, enfin, le poids de la taille géographique des communes. Les communes-centres de faible superficie voient augmenter mécaniquement la proportion de visiteurs venant de l'extérieur de leurs limites administratives. Parmi les centres-villes attirant le plus, on retrouve des villes assez éloignées de grandes villes ou métropoles (Montargis, Redon, Saverne, Aubenas). Leur taux d'attractivité important montre ainsi qu'elles sont des pôles de centralité pour les habitants de l'agglomération.
- Par ailleurs, en moyenne sur l'ensemble des villes ACV côtières, la hausse de la part de visiteurs extérieurs a été de +2 points. Ce sont les villes côtières situées en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur qui sont parvenues à augmenter davantage leur part de visiteurs extérieurs, avec notamment Arles (+7 points), une évolution qui permet de revenir à des seuils satisfaisants après l'été 2020 difficile.

Action Cœur de Ville / Mytraffic

Octobre 2021